

d) Le maintien de la paix et la pacification

Devant le recours fréquent à la force dans le monde, nous continuons à promouvoir la recherche de solutions pacifiques par le biais des Nations Unies. Le Canada demeure le principal fournisseur de troupes aux actuelles opérations de maintien de la paix. Dans chacun des secteurs opérationnels, la situation a été relativement calme en 1978, à l'exception du Liban où les forces canadiennes ont récemment participé aux opérations. L'expérience que nous avons acquise au Conseil de sécurité en 1977 et en 1978 nous a convaincus que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent participer plus activement à la recherche de solutions et au règlement des problèmes politiques qui sont à la base des divers conflits. Que nous ayons fait partie du Groupe des Cinq sur la Namibie et ayons été associés aux États-Unis et au Royaume-Uni à la fin de 1978 pour faciliter la reprise des négociations intercommunautaires à Chypre illustre bien comment le Canada tente d'encourager les Nations Unies à s'engager dans cette voie. À Chypre, par exemple, le Secrétaire général des Nations Unies s'inspire de l'initiative tripartite dans ses efforts pour faire démarrer les négociations. Lors de ma visite en Grèce, en Turquie et à Chypre, j'ai discuté des aspects du problème ainsi que des perspectives de règlement.

2. L'unité et l'identité canadiennes

Mon ministère a élaboré une politique équilibrée qui reflète une plus grande compréhension des intérêts et des préoccupations des Canadiens d'expression anglaise et française ainsi que des dix gouvernements provinciaux dans le cadre d'une politique étrangère cohérente. Je voudrais souligner notre participation dynamique et significatrice à la Francophonie et au Commonwealth, et rappeler avec plaisir les Jeux d'Edmonton de l'été dernier, qui ont connu un franc succès. Tout en étant déterminé à continuer à faire valoir pleinement l'intérêt du pays sur le plan international, le gouvernement du Canada a mis au point de nombreux mécanismes de coopération en vue de faciliter la réalisation des intérêts des provinces sur la scène mondiale. Dans le dessein de faire un seul tenant de nos intérêts nationaux, nous avons fait des efforts particuliers pour consulter les provinces au sujet des positions adoptées par le Canada aux Négociations commerciales multilatérales et à l'occasion des négociations avec les États-Unis sur les frontières maritimes et sur les pêches.

Dans ses activités, le Ministère n'a cessé de reconnaître la contribution des Canadiens de diverses origines culturelles. Par notre programme d'affaires publiques, et par d'autres moyens, nous amenons la communauté internationale à percevoir de plus en plus le Canada comme une société démocratique, ouverte sur le monde et dynamique, capable de résoudre positivement ses problèmes internes. Pour leur part, les autres nations estiment beaucoup le rôle constructif qu'un Canada uni a joué et peut continuer à jouer sur la scène internationale.